

Supports financiers contractuels locaux/nationaux/internationaux retenant l'interdisciplinarité comme critère favorable

L'IDEX UGA, Université de l'innovation

L'IDEX vise à donner une place centrale aux SHS en favorisant l'interdisciplinarité pour relever les défis sociétaux ; 4 défis sociétaux identifiés : Planète et société durables ; Santé, Bien-Etre et Technologie ; Numérique ; Innovation.

Dans le cadre de l'IDEX, un appel à projets a été lancé pour soutenir les activités de recherche interdisciplinaire: le **Cross Disciplinary Program**. La première vague, en juin 2016, a retenu 7 projets qui impliquent des chercheurs et enseignants-chercheurs des six pôles de recherche ainsi que des instituts du CEA-Tech :

- la science des données et ses applications, l'impact des données sur la société et la culture, la protection des données (DATA@UGA),
- l'intelligence énergétique pour l'intégration de la production renouvelable en site urbain (Eco-SESA),
- l'étude des sucres et leur exploitation en santé et pour des biomatériaux (GLYCO@ALPS),
- le développement d'approches intégratives innovantes en médecine (LIFE),
- la compréhension du cerveau et de l'esprit (NeuroCoG),
- l'ingénierie quantique (QuEnG),
- et la compréhension des trajectoires des sociétés alpines en lien avec leur environnement (Trajectories).

La deuxième vague, en juin 2017, a retenu 10 projets :

- Systèmes Industriels Circulaires (Circular),
- Cosmetics at the confluence of beauty and health (Cosmetics)
- Cross-disciplinary approach on the Origin Of Life (COOL)
- Grenoble AlpesCybersecurity Institute (Cyber@Alps)
- Mobility and improvement of air quality (Mobil'Air)
- SustainablenanoElectronicDesign (NEED for IoT),
- Development of an Integrated and Interdisciplinary Heritage Science(Patrimalp),
- ARTS IN THE ALPS PERFORMANCE LABORATORY(Performance Lab),
- Risk,
- A systems approach to new paradigms in metabolic and epigenetic regulation 2.0 (SYMER),

LA COMUE UGA

Appel à projet **Initiatives de Recherche Stratégiques** (Remplace les programmes AGIR-POLE)

2 dispositifs :

- → Accueil de nouveaux arrivants
- → Projets exploratoires et émergents (soutien à des problématiques émergentes)

Ces projets visent à contribuer au développement de projets scientifiques émergents en soutenant les idées nouvelles et **la collaboration entre laboratoires**, notamment dans le cadre des axes stratégiques intra-pôles. Ils ont aussi pour objectif de construire un projet scientifique complet, visant des problématiques émergentes, des angles d'études inédits ou risqués, au bénéfice du développement de l'excellence scientifique et de l'innovation technologique au sein de l'UGA.

La Direction Générale déléguée Recherche Innovation Valorisation de l'UGA

La DGD RIV a mis en place **Programme de soutien spécifique SHS : levier d'action pour « amorçage de projets collaboratifs »**. L'accompagnement vise le dépôt d'une réponse à un appel à projets, qu'il soit national (type ANR) ou international (instruments Européens, ERC, PHC etc.). L'aide, personnalisée porte sur des expertises et soutiens externes, le financement de dépenses directes (missions, stages, compensations de service, etc.), l'accompagnement à la construction de dossiers, l'aide au montage financier, l'aide au réseautage, - etc. La procédure se fait au fil de l'eau et a vocation à être poursuivie dans les années ultérieures.

La région Auvergne Rhône-Alpes

Un nouveau dispositif de **soutien aux projets de recherche académique, le Pack Ambition Recherche**, est issu du volet « recherche » du Schéma Régional Enseignement Supérieur Recherche Innovation (SRESRI) adopté par l'Assemblée plénière du Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes en mars 2017. Il est destiné aux chercheurs

des organismes publics de recherche et des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche du territoire régional. Ce dispositif a pour objectif de soutenir le développement économique et industriel des territoires en renforçant la contribution des acteurs de la recherche publique à ce développement. L'un des critères de sélection des projets est « **leur caractère transdisciplinaire** ». Les projets doivent répondre aux enjeux de l'un au moins des huit domaines d'excellence décrits dans le SRESRI

L'ANR

La politique internationale de l'ANR s'inscrit dans un mouvement d'internationalisation de la recherche, de ses enjeux et des grands défis scientifiques. Ses actions visent à accroître l'excellence, la compétitivité, l'attractivité, l'impact et le rayonnement de la recherche française dans le monde. L'agence inscrit par ailleurs son activité dans l'Espace européen de la recherche et met son plan d'action en cohérence avec l'agenda stratégique européen. Elle vise aussi à **développer l'interdisciplinarité**. Exemple de programme dédié : le programme pluridisciplinaire [PIRE](#) « Partnerships for International Research and Education » vise à soutenir l'engagement des chercheurs américains dans des collaborations à l'échelle mondiale qui, à travers l'excellence scientifique, permettent la promotion conjuguée de la recherche et de l'éducation.

Le programme européen [Horizon 2020](#)

Le programme de recherche et d'innovation de l'Union européenne se décline en trois priorités : Excellence scientifique - Primauté industrielle - Défis sociétaux. Avec ce programme, **l'Union européenne financera des projets résolument interdisciplinaires**, susceptibles de répondre aux grands défis économiques et sociaux. Il couvrira l'ensemble de la chaîne de l'innovation, depuis l'idée jusqu'au marché, et renforcera le soutien à la commercialisation des résultats de la recherche et à la créativité des entreprises.

Trois priorités

L'excellence scientifique : promouvoir la recherche fondamentale et ouvrir des voies nouvelles vers les technologies futures et émergentes, en soutenant une recherche collaborative, interdisciplinaire et suivant des modes de pensée novateurs ; doter l'Europe d'infrastructures de recherche d'envergure mondiale accessibles à tous les chercheurs d'Europe et d'ailleurs ; soutenir la mobilité des chercheurs européens et originaires des pays tiers vers et hors d'Europe.

La primauté industrielle : l'innovation est davantage soutenue, les partenariats public-privé sont privilégiés en matière de T.I.C., nanotechnologies, biotechnologies, etc. ; soutien aux P.M.E. innovantes et accès au financement à risque...

Les défis sociétaux : il s'agit de favoriser les projets interdisciplinaires pour répondre aux grands défis (santé, agriculture durable, climat, transports, énergies propres, etc.) auxquels l'Europe est confrontée et qu'aucun Etat membre ne peut prétendre relever seul.